**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 125 (1999)

**Heft:** 20

Vereinsnachrichten

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein Société suisse des ingénieurs et des architectes Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

## Conférence des présidents

Quatre objets étaient à l'ordre du jour de la troisième conférence des présidents le 21 septembre dernier:

- les résultats de la procédure de consultation sur les règlements
- les préparatifs pour les élections
- le budget 2000
- la nouvelle image de marque de la SIA.

### Règlements

Le Groupe de travail pour la nouvelle SIA (GTN) a brièvement présenté et discuté les remaniements apportés aux textes soumis à consultation, soit les règlements concernant les membres SIA et la conduite de l'association, le règlement de base pour les sociétés spécialisées de la SIA, ainsi que celui sur les normes et règlements. Le GTN évaluera une nouvelle fois les suggestions émises à cette occasion, puis procédera avec leurs auteurs aux mises à jour qui s'avéreraient encore nécessaires.

Compte tenu du résultat positif acquis à l'issue du vote général, le comité central a émis l'espoir que les règlements pourront être adoptés dans un esprit constructif lors de l'assemblée des délégués du 6 novembre prochain. Quant aux groupes spécialisés, ils sont appelés d'ici au 25 octobre 1999 à communiquer au secrétariat général le groupe professionnel auquel ils souhaitent être rattachés, l'AD du 6 novembre devant également entériner ces choix.

#### Elections

La commission de nomination a présenté l'état d'avancement des travaux pour les nominations à la direction, au conseil d'honneur, à la commission de vérification des comptes et à la commission centrale des normes et règlements, qui doivent toutes être élues lors de l'assemblée des délégués du 6 novembre.

#### **Budget 2000**

La nouvelle SIA est appelée à étoffer ses services aux membres et notamment aux membres individuels et aux bureaux membres. Quant à l'introduction des groupes professionnels, elle ira de pair avec celle d'un nouveau plan de communication, destiné à professionnaliser la présentation de la société et à en accroître la visibilité. Des moyens supplémentaires à hauteur d'un million de francs ont été dégagés à cette fin. Dans ce contexte, l'opinion a prévalu que si une augmentation des cotisations s'avérait nécessaire, elle devait être progressive. Cette option permettra aux organes encore à constituer de faire la preuve concrète de leur utilité, tandis que de nouveaux produits et prestations seront développés à l'usage des membres.

# La nouvelle image de marque (Corporate Identity) de la SIA

A l'issue d'un concours sélectif, l'atelier Roger Pfund à Genève a été chargé d'élaborer une nouvelle image d'entreprise pour la SIA. Un nouveau sigle a été créé en collaboration avec des membres des sections et des groupes spécialisés, l'objectif étant d'aboutir à une présentation unitaire forte de l'ensemble de la société. Le résultat de ces travaux a suscité une large approbation des présidents et les documents y relatifs seront mis à la disposition des sections et des sociétés spécialisées sous forme de CD-ROM cette année encore.

> Eric Mosimann, secrétaire général

## Swissbau 2000

## Concevoir et construire la qualité de vie du XXIe siècle: la SIA comme point de ralliement

La mise au concours du projet de stand SIA pour la Swissbau 2000 a aboutit à la désignation de l'équipe formée par Pius Flury et Alfred Maurer de Soleure, retenue parmi les six candidats en lice. La solution qu'ils proposent se distingue par une conception spatiale qui répartit clairement les supports d'information et constitue un outil de communication efficace pour la SIA et ses membres au-delà de l'événement Swissbau. Renonçant délibérément à un aménagement de stand classique, nous avons en effet opté pour la réalisation - dans des matériaux de qualité

conformes aux exigences d'un développement durable - d'une maquette à l'échelle 1:1, destinée à incarner l'aspect culturel du geste architectural en illustrant les notions de transparence, de réseaux, de lumière, de durabilité, de qualité de vie et d'interdisciplinarité.

Les publics cibles visés par notre présentation, soit les maîtres d'ouvrages publics et privés, les autorités et administrations responsables des constructions, les institutions de formation, ainsi que les nouvelles catégories de membres potentiels, ont été placés au centre du dispositif et les

vecteurs de communication retenus englobent:

- les moyens multimédia (six points d'information équipés chacun de trois écrans) dont le contenu s'appuie sur le (nouveau) site Internet de la SIA structuré en fonction des divers groupes-cibles; cette source de renseignements est complétée par un CD et un dépliant destinés à être remis aux visiteurs plus particulièrement intéressés;
- les échanges personnels et les conseils dispensés sur le stand à propos des instruments élaborés par la SIA, des services of-

IAS N° 20 20 octobre 1999 ferts par l'association et des conditions d'adhésion;

- des cadeaux publicitaires sous forme de cartes postales illustrées d'objets de référence et arborant le nouveau sigle SIA;
- un programme cadre proposant chaque jour de nouveaux forums de discussion consacrés

aux divers thèmes dont s'occupe la SIA.

Les associations spécialisées et les groupes professionnels seront également invités à se présenter (sur le CD, dans le dépliant ou sur le stand).

Swissbau 2000 se tiendra du 25 au 29 janvier prochain à Bâle.

Responsable des relations pu- 365 bliques et de l'information au secrétariat général de la SIA à Zurich, Marguerite Felchlin est à disposition pour de plus amples renseignements:

e-mail felchlin@sia.ch, tél. 01/283 15 23, fax 01/201 63 35.

## Nouvelle parution

#### «Profession architecte: état des lieux»

Bâtir une maison est sans doute l'un des rêves les plus anciens de l'humanité, avec pour variantes l'édification d'écoles, d'hôtels de ville, de cathédrales ou de quelque tour de Babel. Quant à l'attrait exercé par le métier d'architecte - et en dépit de perspectives professionnelles parfois aléatoires -, il ne s'est jamais démenti, comme le prouvent le nombre croissant d'immatriculations dans cette discipline ainsi que la récente création d'une Académie d'architecture au Tessin. C'est pourquoi la Société suisse des ingénieurs et des architectes a élaboré un portrait de la profession, qui s'adresse à la fois aux jeunes tentés par cette filière, aux étudiants architectes et aux nouveaux diplômés qui se lancent sur le marché. De la formation à l'ouverture d'un bureau, en passant par la recherche d'emploi, les multiples facettes du métier y sont en effet abordées avec compétence et illustrées de quelques clins d'œil originaux.

L'architecte est celui qui dispose du privilège formidable d'être, par choix professionnel, un rêveur de formes, de volumes et d'espaces. Cela ne va pas sans heurts, car du rêve à la réalité, il y a bien davantage qu'un pas. Une somme d'obstacles, d'imprévus, contraintes et d'aléas mettent à l'épreuve les capacités de résistance et d'ingéniosité du vision-

Cet ensemble de contraintes est l'objet de « Profession architecte: état des lieux», qui fait le point

sur les questions relatives à la formation, à la recherche d'un emploi, à l'installation d'un bureau et à sa gestion, aux rapports contractuels, aux aspects juridiques, aux relations internationales ou encore aux contenus éthiques et culturels. De plus, en offrant de nombreuses informations statistiques, économiques ou administratives, cette publication permet de répondre rapidement à un grand nombre de problèmes pratiques faisant partie du quotidien de l'architecte. A cet effet, plusieurs centaines d'adresses Internet, de références d'ouvrages et de coordonnées utiles sont mises à la disposition du lecteur.

Bien que l'aspect utilitaire soit à la base de la conception de l'ouvrage, celui-ci contient, en contre-

point, un certain nombre d'interrogations sur le rôle et la perception de la profession dans la société contemporaine. Elles apparaissent par le biais de portraits, d'avis exprimés par divers acteurs de l'économie de la construction. les commentaires des rédacteurs Claudine Lorenz et Francesco Della Casa ou dans les ébauches graphiques de l'illustrateur Mix&Remix.

« Profession architecte: état des lieux ». 124 pages, format A4, avec de nombreuses illustrations de Mix&Remix, prix: 35 francs (membres SIA et étudiants: 28 francs). Commandes auprès du secrétariat de la SIA vaudoise, 8 av. Jomini, 1004 Lausanne, tél. 021/646 34 21, fax 021/647 19 24 ou auprès de Schwabe, 4132 Muttenz, tél. 061/467 85 74, fax 061/467 85 86



# Section genevoise

#### **Candidatures**

M. Danilo Ceccarini, architecte, diplômé EPFL en 1998 (Parrains: MM. Athanase Spitsas et Philippe Renaud)

M. Christophe Wasem, architecte, diplômé EAUG en 1996 (Parrains: MM. Antoine Casanova et Yves Cassani)

Mme Annick Limat, architecte, diplômée EPFL en 1993 (Parrains: MM. Pierre-Alain Renaud et Andrea Bassi)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la

possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de quinze jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

# SIA vaudoise

### **Candidatures**

M. Pierre-Alain Couvreu de Deckersberg, architecte, diplômé EPFL en 1983 (Parrains: MM. Gabriel Poncet et Jean-Jacques Jobin)

M. Stéphane Citherlet, ingénieur physicien, diplômé EPFL en 1992

(Parrains: MM. Claude-Alain Roulet et Gilbert Monay)

Mme Helena Rossopoulos, architecte, diplômée EPFL en 1994 (Parrains: Mme Martine Beauverd et M. Didier Chollet)

M. David Vessaz, architecte, diplômé EPFL en 1998 (Parrains: MM. Jean-Lou Rivier et Blaise Tardin)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SIA vaudoise, ils ont la possibilité de faire une opposition écrite et motivée, dès la parution des candidatures, au Comité de la SIA vaudoise, dans un délai de quinze jours. Passé ce délai, les candidatures cidessus seront transmises au Comité.

## Tableau des concours

Organisateur et renseignements	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées PQ: préqualification	Conditions d'admission	Date reddition IAS (Retrait de la N° documentation) Page
Direction de l'urbanisme, Neuchâtel (tél. ++ 41 32 717 76 60)	Aménagement de l'espace de l'Europe à Neuchâtel (CI)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	17 décembre 99 (3 décembre 99)
Province de Bolzano (I) (tél. ++39-4-71 81 15 11)	Bâtiments scolaires pour la formation pédagogique (CP)	Architectes selon accord OMC	26 novembre 99
BBR, Referat II 3 Hardenbergstr. 19 D-10623 Berlin (tél. ++49 30 31 59 11 11)	Ambassade d'Allemagne à Tokio (PQ)	Architectes habilités à exercer dans leur propre pays ou dont la qualité est reconnue selon la directive 85/384/EEE	(26 octobre 99)
Service des bâtiments, Spitalgasse 3, D-85049 Ingolstadt (tél. ++49 89 305 21 71)	Réfection et extension du musée pour l'art et le design, Ingolstadt (D) (PQ)	Architectes habilités à exercer dans leur propre pays ou dont la qualité est reconnue selon la directive 85/384/EEE	(27 octobre 99)
Service des constructions Stestegstr. 3, CP 61, 6431 Schwytz	Bâtiment de sécurité pour la police cantonale (CP)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	24 janvier 2000 (dès le 4 octobre)
Commune de Flims GR (tél. ++41 81 928 29 29)	Salle de commune et place du village	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	12 février 2000 (23 octobre 99)
FAS/FSAI/GPA/SIA-Vd Secrétariat SIA-Vd (tél. 021 646 24 21)	V <sup>ème</sup> Distinction vaudoise d'architecture	Auteurs de réalisations d'architecture, du génie civil (ouvrages d'art) et de l'urbanisme en terre vaudoise au cours de la période 1996 à 1999.	31 décembre 99
ZuhauseWohnen, SH 2000, Possmoorweg 5, D-22301 Hambourg	« Starterhaus 2000 », concept de maison unifamiliale (CI)	Architectes et étudiants en architecture	10 janvier 2000
Fondation Frate Sole, Via Ada Negri 2, I-27100 Pavia	Prix pour l'architecture sacrée	Artistes et architectes ayant apporté une contribution significative à la construction d'édifices religieux	31 mai 2000
Comm. de Volketswil ZH (tél. 01 908 33 20)	Bâtiments scolaires (PQ)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	14 décembre 99 (2 novembre 99)

Cette rubrique, préparée en collaboration avec Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A), organe en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 142 ou UIA ainsi que des expositions y relatives Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.